

Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Site internet :
www.ploneis.com
courriel :

mairie.ploneis@wanadoo.fr

Heures d'ouverture
au public :

Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi
9 h - 12 h

13 h 30 - 17 h

Mardi et samedi
9 h - 12 h

Permanences du maire et
des adjoints :

Christian CORROLLER
Maire
sur rendez-vous

André LAUDEN
Adjoint à
l'urbanisme, au PLU,
à la voirie, aux travaux et à la
gestion du patrimoine
sur rendez-vous

Christine FLOCHLAY
Adjointe à l'administration
générale, à la vie associative
et à la jeunesse
sur rendez-vous

Stéphane BARRÉ
Adjoint aux affaires scolaires
et au numérique
sur rendez-vous

Marine LE BRIS
Adjointe aux affaires sociales
et à la communication
sur rendez-vous

Vincent LE GUILLOU
Adjoint à la vie citoyenne
et animation
sur rendez-vous

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du Conseil Municipal
du 24 février 2023

PACTE FINISTÈRE 2030 – VOLET 1

La commune sollicite une subvention pour le réaménagement du cimetière. Coût du projet : 147 000 € HT.

CONVENTION AVEC LE SDEF

Audit technique des installations
thermiques : 3 100 € HT.

Géo référencement des réseaux
d'éclairage public : 3 750 €.

SUBVENTION SORTIES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal vote une subvention
de 1 059 € à l'OCCE pour les sorties
scolaires 2022/2023.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ POUR 2023

Entretien des espaces verts : 20 journées d'intervention pour un coût annuel de 6 640 €.

CESSION DE TROTTOIR À LA COMMUNE

La commune accepte la cession
gratuite d'une partie de trottoir au
droit de la parcelle AB n° 6 sise 50
rue Laennec, d'une superficie
d'environ 5 m².

CESSION DE CHEMIN DE REMEMBREMENT

Après la dissolution de l'Association
Foncière de Remembrement (AFR) il était
prévu de rétrocéder des chemins de
remembrement aux riverains concernés
(secteur de Kereunet et de Larom). Les
propriétaires ont accepté ce transfert.

PARTICIPATION MAINTIEN DE SALAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

La participation de l'employeur passe de 11 € par mois à 12 € à compter du 1^{er} mars 2023.

CONTRAT DE MAINTENANCE DU ROBOT TONTE

La commune a fait l'acquisition
d'un robot de tonte. Ce matériel
nécessite une maintenance
annuelle. La société AGRI
BANNALEC propose un contrat
pour un montant de 1 547 € HT.

VIDÉOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD

Pour l'installation d'une vidéoprotection,
notamment sur le secteur de Ti an Dourigou,
la commune sollicite une subvention au titre
du FIPD. Le coût de l'installation est estimé à
14 092 € HT pour la vidéoprotection de Ti an
Dourigou et 4 239 € pour une surveillance de
la mairie/poste.

Le procès verbal ainsi que les délibérations de cette séance sont consultables en mairie ou sur le site de la commune www.ploneis.com (rubrique : mairie/compte-rendu)

Comptes administratifs 2022 - commune de PLONEIS

Présentation simplifiée

Budget principal 2022 - Section de fonctionnement

Section de Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
	Libellé	2022		Libellé	2022
11	Charges à caractère général	353 719 €	70	Produits divers, services, domaines, ventes	164 145 €
12	Charges de personnel & charges assimilées	591 134 €	73	Impôts et taxes	1 035 875 €
65	Autres charges de gestion courante	89 911 €	74	Dotations, Subventions et participations	253 227 €
67	Charges exceptionnelles	230 €	75	Autres produits de gestion courante	171 647 €
14	Atténuation de produits	7 055 €	13	Atténuation de charges	30 144 €
			76	Produits financiers	17 €
			77	Produits exceptionnels	213 €
	Sous-total	1 042 049 €		Sous-total	1 655 268 €
			Epargne de gestion 613 219 €		
6611	Intérêts des emprunts	1 655 €			
	Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 043 704 €		Recettes Réelles de Fonctionnement	1 655 268 €
			Epargne brute 611 564 €		
			Remboursement capital de la dette -38 793 €		
			Epargne nette 572 771 €		
	Opérations d'ordre	199 658 €		Opérations d'ordre	111 694 €
			20	Excédent 2021 reporté en fonctionnement	146 157 €
	Total dépenses de fonctionnement	1 243 363 €		Total recettes de fonctionnement	1 913 119 €
			Excédent 669 756 €		

Budget principal 2022 - Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Opérations patrimoniales	9 000 €	9 000 €	0 €
Dépenses d'équipement	1 067 243 €		
Subventions d'équipement		169 024 €	
Total équipement	1 067 243 €	169 024 €	-898 219 €
Remboursement capital emprunt	38 543 €		
Attribution de compensation versée à QBO	4 439 €		
Dépôts et cautionnement	250 €	250 €	
Autes immobilisations financières	150 €		
Moins valeur sur cessions immobilisations	63 007 €		
Sortie immobilisation		105 607 €	
Remboursement TVA 2021		148 588 €	
Taxe d'aménagement		12 053 €	
Amortissements		87 965 €	
Sous-total opérations financières	106 389 €	354 463 €	248 074 €
Affectation résultat 2021		299 712 €	
Total opérations financières	106 389 €	654 175 €	547 786 €
Total opérations	1 182 632 €	832 199 €	-350 433 €
Excédent d'investissement 2021		32 170 €	
Total 2022	1 182 632 €	864 368 €	-318 263 €
Déficit d'investissement 2022	-318 263 €		

Dépenses d'équipement		Recettes Subventions	
Travaux de voirie	46 861 €		
Mise en souterrain des réseaux	15 670 €		
Bâtiment Ulamir	18 869 €		
<i>Ravalement façade</i>	4 342 €		
<i>Remplacement des sols</i>	10 797 €		
<i>Travaux en régie</i>	3 730 €		
Groupe scolaire	27 801 €	Subvention	8 229 €
<i>Sécurisation des accès</i>	13 197 €		
<i>Étanchéité toit maternelle</i>	3 720 €		
<i>Aire de jeux école maternelle (acompte)</i>	9 263 €		
<i>Divers matériel et mobilier</i>	1 254 €		
<i>Travaux en régie</i>	367 €		
Stade de la Croix Rouge	31 243 €		
<i>Auvent Buvette terrain de foot</i>	11 282 €		
<i>Reliquat marché salle Yves Le Garrec</i>	4 794 €		
<i>Signalétique stade de la Croix Rouge</i>	3 271 €		
<i>Étanchéité toiture vestiaires de foot</i>	8 723 €		
<i>Isolation local entrée stade</i>	2 647 €		
<i>Travaux en régie</i>	525 €		
Eglise	2 417 €		
<i>Diagnostic mobilier de l'église en cours</i>	1 037 €		
<i>Réparation moteur des cloches</i>	1 245 €		
<i>Travaux en régie</i>	135 €		
Cimetière - enlèvement 5 monuments abandonnés	3 530 €		
Mairie - dépenses informatiques	11 229 €		
Restaurant scolaire - cellule de refroidissement	2 940 €		
Pumptrack	182 016 €	Subvention	72 000 €
Services techniques	164 389 €		
<i>Remplacement moteur rideau métallique</i>	3 280 €		
<i>Tracteur épaveuse</i>	158 640 €		
<i>Taille baie électrique</i>	1 102 €		
<i>Tronçonneuse élagueuse</i>	1 367 €		
Ti An Dourigou - travaux en régie	499 €		
Aménagement entrée ouest du bourg	2 806 €	Subvention	82 295 €
Démolition préfabriqué (dépenses en 2021)		Subvention	6 500 €
Acquisitions immobilières	556 974 €		
TOTAL	1 067 243 €		169 024 €

Quelques précisions sur les dépenses d'équipement :

- * Le coût d'acquisition du tracteur, épaveuse et accessoires, diminué de la reprise sur l'ancien matériel est de 116 040 €.
- * Les acquisitions immobilières concernent :
 - ◆ Un atelier dans la zone de Kergaben, afin d'y transférer l'atelier communal, après extension et aménagement des extérieurs. Une étude est en cours.
 - ◆ Le cabinet dentaire, afin de préserver des capacités d'accueil de professionnels de santé. L'aménagement actuel ne permet que l'exercice d'un seul praticien. Des travaux d'extension sont à l'étude et seront menés sur 2024 pour pouvoir accueillir au minimum deux professionnels.
 - ◆ La propriété CORNIC. Une étude d'aménagement de ce secteur, en y incluant l'ancien terrain d'entraînement de foot et l'atelier communal, sera lancée dans l'année.

Lotissement de Mézarun :

La clôture du budget du lotissement de Mézarun se traduit par une mise à zéro des sections de fonctionnement et d'investissement et le reversement sur le budget principal de la commune de l'excédent de 146 142,46 €.

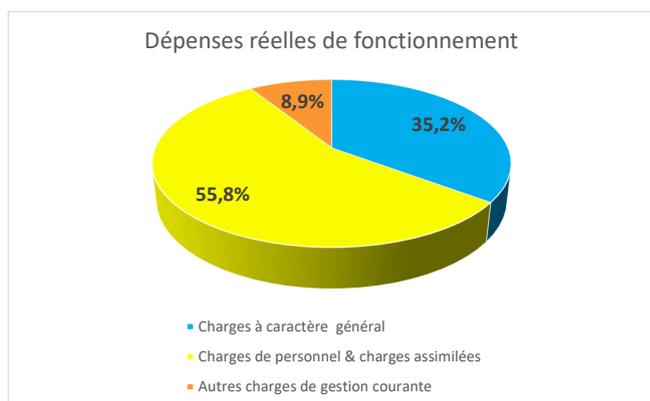
Lotissement Paul Verlaine :

Les 4 lots sont vendus.

A la clôture de l'exercice, le compte administratif du lotissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 32 954 €, qui est reporté sur l'année 2023.

Quelques points de repère sur la section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 10,2 %. Elles restent nettement inférieures à la moyenne des communes de la même strate de population (entre 2 000 et 3 500 habitants).



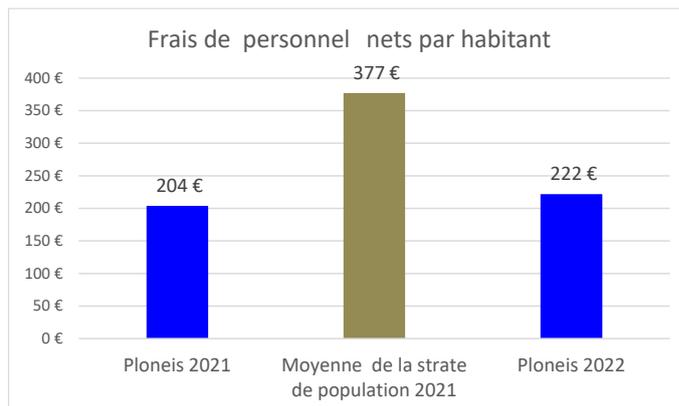
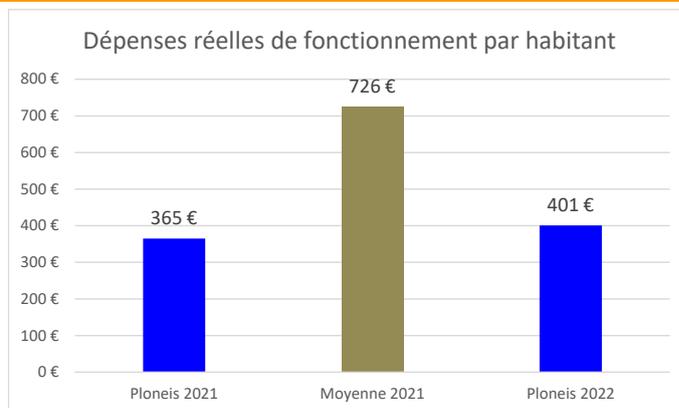
La répartition des charges de fonctionnement fait apparaître le poids important des frais de personnel dans le budget de fonctionnement.

Les frais de personnel sont en hausse de 9,2%. Ils restent nettement inférieurs à la moyenne des communes de la même strate de population (entre 2 000 et 3 500 habitants). Cette augmentation est due principalement à :

- ◆ Augmentation du point d'indice de 3,5% au 01/07/2022.
- ◆ Revalorisation des salaires des agents, décision de la municipalité. La fonction attire de moins en moins les jeunes. La sécurité de l'emploi ne constitue plus un argument suffisant. Il faut éviter un trop grand décalage au niveau des rémunérations entre le privé et le public, voire les collectivités voisines. Cette politique sera poursuivie en 2023.
- ◆ Titularisation de personnel auparavant sous contrat à durée déterminée (CDD).
- ◆ Enfin un renforcement du personnel sera nécessaire d'ici 2 à 3 ans.

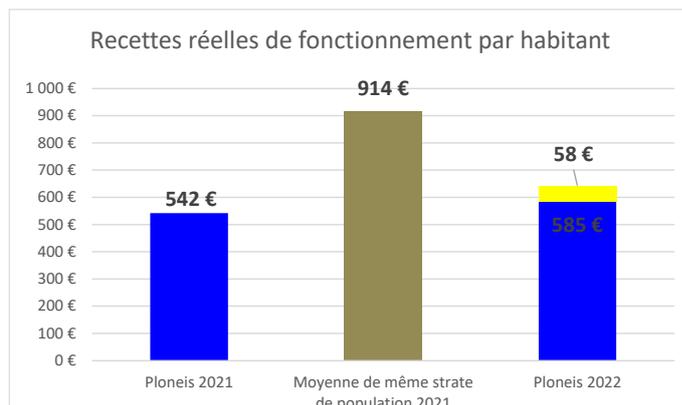
Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 19%. Elles bénéficient d'une recette « exceptionnelle », l'excédent du lotissement de Mézarun pour un montant de 146 142 €. Hors cet élément, la hausse serait limitée à +8,3%.

L'augmentation des recettes, hors cet élément, est due principalement au produit des impôts locaux pour +61 000 €, le reversement des droits de mutation +23 000 €.



Sont en hausse notamment :

- * Les dépenses d'énergie + 17 000 €, dues à l'électricité.
- * Les contrats de prestations + 21 000 € (principalement liés à la participation de Ploneis aux ALSH).
- * Les contrats de maintenance : + 4 436 €.



Quelques points de repère sur la capacité d'autofinancement

L'épargne de gestion permet de :

- ◆ Rembourser l'échéance annuelle des emprunts (capital + intérêts).
- ◆ Autofinancer les dépenses d'équipement (travaux de voirie, entretien de bâtiments, acquisition de matériel, etc...).

Elle garantit à la commune une autonomie financière pour mener à bien ses projets.

Le niveau d'épargne de gestion, même s'il se redresse en 2022, reste insuffisant par rapport à la moyenne des communes de même strate de population. Il conviendra d'ici 2 à 3 ans d'accroître l'épargne de gestion de l'ordre de 25 000 €. Cette estimation est faite hors reprise de l'excédent du lotissement de Mézarun.

Cet objectif ne sera pas atteint en 2023, du fait de l'augmentation du coût de l'énergie (gaz et électricité) qui pèsera sur les résultats de la commune.

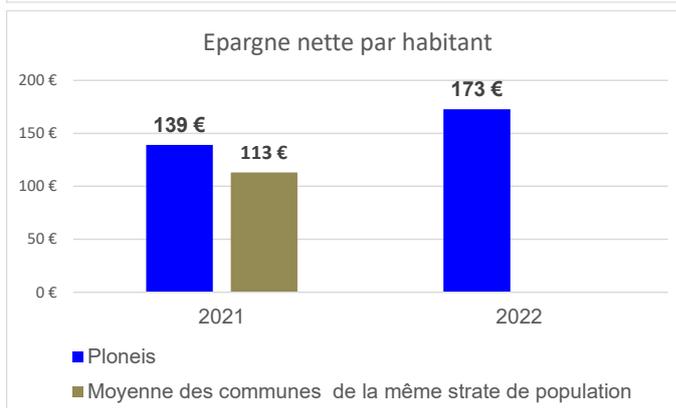
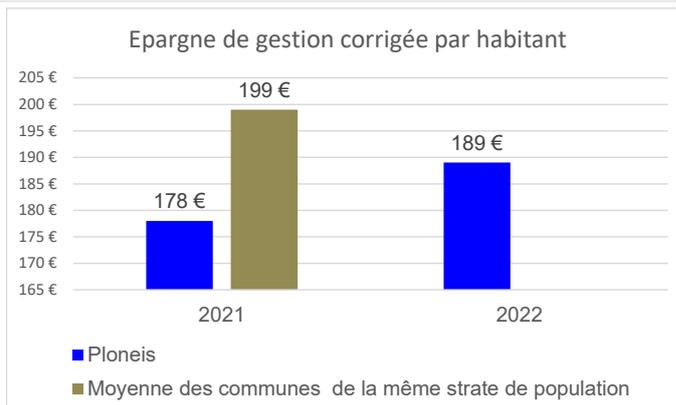
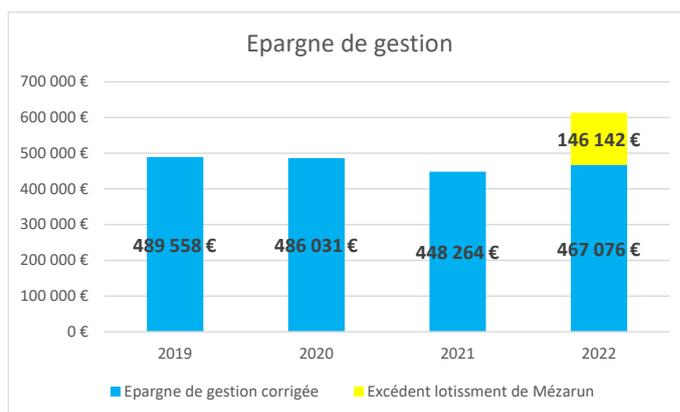
Il est anticipé une diminution du coût de l'énergie pour 2024, rendant possible d'atteindre cet objectif en 2024 ou 2025.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements de la commune.

Elle atteint 572 771 € et hors reprise de l'excédent du lotissement de Mézarun 426 628 €.

C'est un niveau plus élevé que celui des communes de même strate de population.

Le faible endettement de la commune explique cette situation favorable.

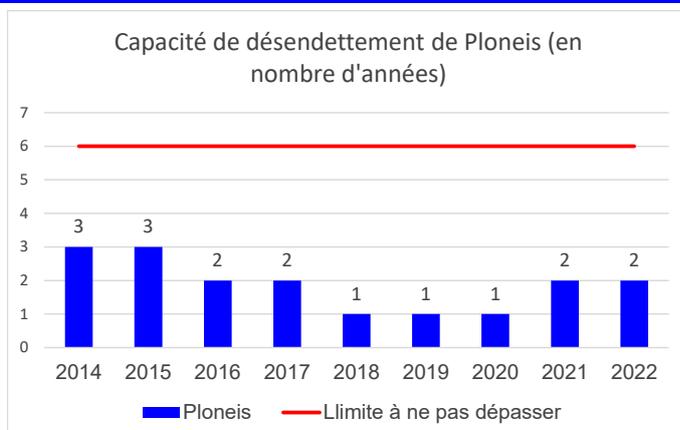


Dettes

La capacité de désendettement de Ploneis est inférieure à 2 ans.

La limite de 6 ans à ne pas dépasser tient compte des moyens financiers de la commune. D'autres communes plus riches peuvent se permettre des limites plus élevées, 7 à 8 ans, voire jusqu'à 10 ans.

La municipalité est attachée à respecter une corrélation entre la durée d'amortissement théorique de l'objet financé et la durée de l'emprunt. C'est pourquoi nous limitons la durée des emprunts à 15 ans maximum.



Conclusion

La situation financière de la commune est saine, avec un faible endettement et une capacité d'autofinancement nette favorable. Néanmoins, il conviendra, dans les 3 prochaines années, de dégager environ 75 000 € à 100 000 € de marge supplémentaire pour conforter les moyens d'investissement et assurer le renforcement des moyens humains.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

La plateforme, devenue obsolète au niveau des fonctionnalités et de la compatibilité avec les différents supports numériques comme les téléphones et les tablettes, a dernièrement subi une mise à jour et une mise en beauté.

La refonte s'est déroulée sur un laps de temps relativement long, car une fois l'arborescence créée, il a fallu alimenter l'ensemble des contenus. Pour la partie technique, la mairie a collaboré avec Réseau des communes, société spécialisée dans la création de sites internet pour les collectivités.

Le site internet de la commune est désormais plus moderne, ergonomique et offre une information complète et actualisée. Urbanisme, état civil, bulletins municipaux, inscriptions aux services périscolaires, menus du restaurant scolaire, coordonnées des associations, des entreprises et des commerces... On y retrouve toutes les informations utiles.

N'hésitez pas à aller surfer sur la toile, pour le découvrir :

<https://commune-de-ploneis.neopse-site.com/fr/>

MISE À JOUR DE LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous avez récemment **changé d'adresse au sein de la commune**, pensez à transmettre un justificatif de domicile récent directement en mairie ou bien par courriel à mairie.ploneis@wanadoo.fr

A défaut, vous risquez d'être radié de la liste électorale.

Pour vérifier sa situation électorale : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour s'inscrire sur les listes électorales : directement en mairie ou bien en ligne (via un compte [service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou FranceConnect) : www.service-public.fr/compte/se-connecter

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, nés en avril 2007, doivent se faire recenser à la mairie **juste après leur date d'anniversaire**.

Présentez votre pièce d'identité et le livret de famille.



LANCEMENT DU CONCOURS 2023 « JARDINS FLEURIS ET POTAGERS »



Le concours des « jardins fleuris et potagers », organisé par la commune au Printemps, a pour objectif de récompenser les actions menées par les Plonésiens en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, potagers privés...

Il est gratuit et ouvert à tous

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} avril au 20 mai 2023.

Le bulletin d'inscription est disponible pendant cette période à l'accueil de la mairie. Il est également disponible au téléchargement sur le site internet de la commune.

Les espaces publics, de beaux jardins en lotissement ou à la campagne participent à l'embellissement de la commune pour le bonheur des promeneurs.

CCAS DE PLONÉIS - AIDE ALIMENTAIRE



Les Plonésiens en difficulté peuvent bénéficier d'une aide alimentaire distribuée deux fois par mois par le CCAS de la commune.

Cette aide est accordée après examen de votre situation par une assistante sociale.

Une permanence est assurée le 1^{er} jeudi de chaque mois dans les locaux de l'Ulamir au 33 rue Laënnec.

☎ : 02 98 76 25 00.

OBJETS TROUVÉS

Tous les ans des objets trouvés divers et variés (vêtements, montres, bijoux, lunettes, portables, raquette de tennis ou clefs en tout genre ...) sont déposés en mairie.

Si vous avez perdu un objet, pensez à venir le réclamer en mairie... il vous y attend peut-être !!!

CAMPAGNE DE CAPTURE DES FRELONS ASIATIQUES

Participez à la campagne de piégeage du frelon asiatique à pattes jaunes, **du 1^{er} avril au 31 mai 2023**.

I. PLACER LES PIÈGES ET CAPTURER LE FRELON ASIATIQUE

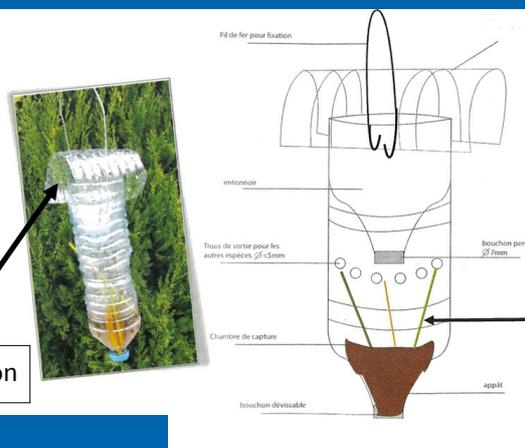
- ⇒ Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin, et si possible à côté des anciens nids,
- ⇒ Positionnez-les **en hauteur**, au soleil, par exemple dans un arbre,
- ⇒ A côté, d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur), d'une source d'eau ou d'un rucher. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison.
- ⇒ Installez-les **en dehors des endroits assidûment fréquentés** : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...
- ⇒ Placez l'appât à l'intérieur du piège et le renouveler **tous les 8-10 jours**.

La commune offre 1 piège aux Plonésiens qui ne sont pas encore équipés. Vous pouvez également le réaliser vous-même, voici comment procéder :

Matériel nécessaire :

- 2 bouteilles en plastique de 1,5 litre
- 50 cm de fil de fer rigide ou fil électrique
- 1 pince coupante
- 1 cutter
- 1 perceuse
- 1 foret de 10 pour le trou du bouchon
- 1 foret de 5 ou un tournevis chauffé à la flamme

Demi-bouteille pour toit anti-précipitation



Vous pouvez placer des petites branches dans le piège pour faciliter la sortie des petits insectes par les trous de sortie.

APPÂTS SUCRÉS À PRIVILÉGIER AU PRINTEMPS

- **1/3 de bière**, pour la fermentation qui favorise la dispersion de l'odeur du sucre.
- **1/3 de sirop**, pour le sucre nécessaire à la nourriture du frelon asiatique.
- **1/3 de vin rouge, blanc ou rosé**, répulsif pour les abeilles.

II. RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES



III. REPÉRER SON NID



VI. SÉCURISER ET SIGNALER LES NIDS DÉCOUVERTS À LA MAIRIE

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. Repérez les nids primaires (dans vos greniers, cabanes de jardin, caches moineaux, compteurs...). Ces nids ont la dimension d'un poing fermé, donc très petits.

Si vous avez détecté un nid, avertissez aussitôt la mairie, un agent habilité se chargera de le détruire.

Merci de faire l'inventaire de vos captures et de bien vouloir nous faire remonter vos comptages

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COLLABORATION.

RELAIS PETITE ENFANCE DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Temps collectifs pour les assistantes maternelles de Plonéis et les enfants qu'elles accueillent :

- **le mardi 11 avril 2023 « temps collectif »**

A la salle Ti an Dourigou, séances de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 30, sur inscription.



Les animatrices sont disponibles pour recevoir les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ainsi que pour répondre à leurs questions liées au contrat avec une assistante maternelle. Un programme d'ateliers parents-enfants est à leur disposition au pôle enfance, à la mairie ou sur le site <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

Renseignements du lundi au vendredi

au 02 98 98 86 51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

ES PLONÉIS - LES MATCHS

D A T E S	ÉQUIPE	ES PLONEIS A	ES PLONEIS B
		16/04	PLONEIS HERMINE CONCARNEAU 3
23/04	STADE PONT-CROIX PLONEIS	PENN AR BED 3 PLONEIS	

ATOUT SPORT : VACANCES DE PÂQUES

Les coupons Atout sport sont vendus, en mairie, au prix unitaire de 1,60 €. Le prix des activités est exprimé en nombre de coupon unitaire.

Le programme des activités proposées est consultable sur le site internet ou via l'application de la commune CityKomi.



**Plus de détails sur
le site Internet Quimper.bzh**



MONDIAL PUPILLES CENTRE G P G P

LES EQUIPES DE MONTPELLIER ET DE DIEPPE
SERONT RECUES SUR PLONÉIS



C'est la 35^{ème} année que le centre GPGP accueille le Mondial Pupilles. Suite à l'engouement des années précédentes, nous renouvelons notre participation à ce bel évènement. 2 équipes seront reçues sur notre commune de Plonéis, du jeudi 18 mai au dimanche 21 mai 2023.

Nous vous sollicitons afin d'héberger les équipes (catégorie 13 ans) durant ces 4 journées du tournoi soit du mercredi soir au dimanche matin. Le nombre d'enfants est de 2 minimum par famille.

Les repas du midi seront pris en charge par le Club et servis à la cantine DU JEUDI AU SAMEDI. Les petits déjeuners, dîners sont pris dans les familles d'accueil. Un repas commun avec toutes les équipes et les hébergeants aura lieu le samedi soir au terrain d'honneur. Le dimanche, les familles doivent accompagner les enfants à Plomelin pour le défilé de 13 h.

D'avance, nous vous remercions pour votre investissement. Grâce à vous, ces 4 jours resteront un moment unique de rencontre et de partage.

Sans vous, nous ne pouvons pas organiser cet évènement.

Pour toute information ou nous confirmer votre souhait de participer, merci de contacter Élodie, Catherine ou Virginie.



CONTACT HÉBERGEMENT PLONEIS

ELODIE
06 69 24 52 16

CATHERINE
07 61 45 71 22

VIRGINIE
06 85 16 32 94

LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR E BRO GLAZIK

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

ESPACE JEUNES

VACANCES DE PRINTEMPS 2023

Le dossier d'inscription 2022-2023 est à remplir pour toutes les familles qui n'ont pas rempli de dossier depuis la rentrée. Il est obligatoire pour avoir accès aux activités proposées. Si le dossier n'est pas complet, l'équipe d'animation se réserve le droit de ne pas prendre l'enfant en charge.

L'espace jeunes sera ouvert **du lundi 17 au vendredi 28 avril**. Les créneaux sont de 2 h ou de 4 h et ont lieu l'après midi et le matin ou le soir. Il peut y avoir des sorties à la journée ou demi-journée.

Au programme : printemps de Creac'h Gwen, rencontre avec l'accueil de loisirs de Guengat ou encore animation jeux avec la récréathèque. Mais aussi, des activités artistiques, manuelles ou culinaires seront mises en place en fonction des envies des jeunes.

Pour plus de renseignements, contactez Clément.

☎ : 06 78 09 47 10 ou clement@ulamir-ebg.org

LE DISPOSITIF TILT ! KESAKO ?

TILT est une proposition d'accompagnement du Centre social Ulamir EBG : le principe est de permettre à toutes celles et ceux qui ont des idées, des envies ou des projets d'activités collectives d'en discuter en groupe et de trouver les moyens de les concrétiser. Les objectifs peuvent être divers : partager des connaissances, se détendre, découvrir, apprendre... Les thématiques variées : projet sportif, culturel, social, environnemental, bien-être, bricolage... Et sous diverses formes allant du stage, d'un atelier ou d'une conférence de 2 heures à la mise en place d'une activité hebdomadaire. Communiquer, organiser, planifier, trouver ou rémunérer un intervenant (si besoin), prendre les inscriptions... Nous pouvons faciliter plusieurs étapes, mais vous restez maîtres de votre projet.

Une idée, un projet, une envie ?



Grâce au dispositif TILT, trouvez les moyens de concrétiser votre projet !

Concevoir, organiser, communiquer, trouver un intervenant, gérer les inscriptions...
On vous accompagne mais vous restez porteur de votre projet !

Nature Culture Sport Bricolage Bien-être



Renseignements auprès de Anais : 02 98 91 14 21 / anais@ulamir-ebg.org

PRÈS DE CHEZ VOUS : EXPOSITION DU GROUPE DE PEINTURE DE PLOGASTEL

Du 1^{er} au 28 avril 2023 - Hall de l'Ulamir EBG



"Le groupe d'Arts Plastiques de Plogastel, faisant partie de l'association P.S.L. (Plogastel Sports et Loisirs), existe depuis de nombreuses années. Cet ancrage dans le temps a permis aux membres du groupe de créer une véritable entente dynamique, où les échanges permettent à chacun de progresser et aux nouveaux membres de s'y intégrer facilement. Depuis la rentrée 2022, c'est un nouveau professeur, Alice Bigot, qui anime l'atelier et lui apporte ses connaissances et ses conseils éclairés. Le groupe est donc très heureux de montrer certaines de ses réalisations, sur papier ou sur toile, le plus souvent à l'acrylique. Le groupe expose

chaque fin d'année scolaire à Plogastel et y montre les réalisations de l'année, tant en peinture qu'en sculpture : mais pour cette exposition à l'Ulamir Ebg, chaque membre proposera quelques peintures personnelles n'étant pas nécessairement réalisées pendant le cours." Gratuit et ouvert à tou.te.s

Renseignements : 02 98 91 14 21 / contact@ulamir-ebg.org

ANIMATION AVEC L'ULAMIR POUR LES ÉLÈVES DE CE1 DE L'ÉCOLE PAUL-EMILE VICTOR



En janvier, les élèves de CE1 de l'école Paul-Emile Victor ont pu bénéficier de l'intervention de Gwennaig Viol, animatrice responsable du secteur environnement de l'Ulamir à Plonéis.

Au programme : observations des restes de repas des animaux sur les talus aux alentours de l'école, puis analyses des découvertes en classe.

Ce fut une animation très réussie sur le thème de la chaîne alimentaire !

Les élèves écoutant les explications de Gwennaig

VIE SCOLAIRE

ACHATS DE JEUX POUR LES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Avec l'argent restant de la subvention octroyée par la mairie pour « l'arbre de Noël » à destination des élèves de l'école, des jeux pour les classes élémentaires ont pu être acquis à la grande joie des élèves.



De gauche à droite : Youna, Naomie, Lola et Jade, élèves de CM2.

SORTIE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER



Plusieurs classes de l'école auront bénéficié d'une sortie autour de l'exposition temporaire sur les « Arpenteurs de rêves » qui s'est tenue au musée des Beaux-Arts de Quimper.

Ainsi, en janvier, ce fut la classe de CE2, suivie en février des classes de GS/CP et de CP/CE1, puis en mars, de la classe de CM2.

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

- * Charlie TRINQUET, née le 12 février 2023
- * Joanna PRADO, née le 13 février 2023
- * Camille CANEVET, née le 14 février 2023



Ces publications s'inscrivent dans le respect de la vie privée et ont fait l'objet d'une autorisation écrite de la part des familles concernées.

VIE PAROISSIALE

PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis

MESSE DE PÂQUES :

Dimanche 9 avril, Plonéis

10 h 30

DATES DES BAPTÊMES :

9, 23 et 30 avril 2023

EN BREF...

PHARMACIE DU PENKER

UN SERVICE DE TÉLÉMÉDECINE À VOTRE DISPOSITION

La pharmacie du Penker, située à l'Intermarché, propose un service de téléconsultation médicale. Vous pouvez être mis en relation avec un médecin de garde. Une ordonnance, un arrêt maladie peuvent être délivrés en fin de consultation.

Plus de renseignements au 02 98 95 02 06



OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Quimper Bretagne Occidentale propose aux propriétaires du territoire un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades.

L'opérateur Soliha tiendra une permanence à la mairie de Plonéis le **12 avril 2023** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous préalable.

Pour prendre rendez-vous ? ☎ : 02 56 69 55 24 @ : opah.qbo@soliha-bretagne.fr

Publication : Mairie de Plonéis Impression : Service reprographie QBO Directeur de publication : Christian CORROLLER, maire

Responsable de la rédaction : Marine LE BRIS, adjointe Crédits photos : Service administratif, élus, associations, école.